

JUIN 1940. LE DRAPEAU DU 99<sup>e</sup> R.I.A EST RAMENE D'ALLEMANCHES  
AU FORT LAMOTHE ~ LYON. Recit du Sergent Joseph VINCENT. C.H. R.

Pendant la guerre le Drapeau du Regiment avait sa place au bureau de l'Officier des Détails (Trésorier), l'Officier des détails etait le porteur du drapeau.  
Composition du Bureau de l'Officier des détails.

Officier des détails : Lieutenant GUARDIOLA  
Sous-Officiers : Sergent-chef Marcel JAY.  
Sergent Jean SUBRIN  
Sergent Joseph VINCENT  
Sergent-chef Maurice POULAIN pendant un temps  
Alpins : Hyacinthe AGOSTINI  
Georges DUMOUX  
Henri DUPERRON  
André MORIN

Un soir de Juin 1940, le 12 je crois, alors que nos lignes avaient été enfoncées, une partie du Regiment (C.H.R, OD, et quelques autres) atterrit à ALLEMANCHES dont entr'autres

le Capitaine GUICHARD Emile. C<sup>dt</sup> la C.H.R.

Lieutenant CLAYETTE Joseph  
Lieutenant REBOULLET Elié  
Lieutenant GUARDIOLA Gabriel  
Sous/Lieutenant HELFEINS EN Paul

....

ensemble sous les ordres du Médecin STIBIO Georges. Commandant. Au cours de la nuit les véhicules présents à ALLEMANCHES (approvisionnement, Ravitaillement) sont allés chercher une grosse partie du Regiment en difficulté du côté de TOULON LA MONTAGNE. C'est ainsi que le Colonel est arrivé à ALLEMANCHES vers 2<sup>h</sup> ou 3<sup>h</sup> du matin.

Avec les Officiers il tint conseil dans le séjour d'une ferme. Si ma mémoire est fidèle SUBRIN Jean-Marie, Sergent devait y assister.

Au petit matin (je parle sur plusieurs événements qui se sont produits cette nuit) il y fut décidé que :

suite au Verso

1) Les "papiers" du Colonel et du 1<sup>er</sup> Etat-Major seraient entassés dans la cave de la ferme, recouverts entre eux de vêtements pilé. Je ne sais ce qu'il en est advenu.

2) Le drapeau serait séparé de sa hampe et caché quelque part.

Cette mission fut confiée à SUBRIN, AGOSTINI et moi-même.

La hampe fut enfouie sous un tas de fumier au milieu de la cour de la ferme et nous nous mimes en quête d'un cache.

L'English parut un bon endroit et SUBRIN et AGOSTINI en fit part au Colonel précisant qu'on pourrait glisser le drapeau plié entre une statue et son piédestal.

Mais AGOSTINI vint me trouver et me dit: "On ne va pas abandonner le drapeau alors qu'on emmène le coffre-fort.... j'étais d'accord avec lui. Nous en avons parlé à quelques Officiers dont le Lieutenant CLAYETTE qui en fit part au Colonel. Celui-ci a du beaucoup réfléchir car ce n'est que peu avant le départ de la colonne, qui au milieu de la cour, le Colonel nous a rejoints. AGOSTINI et moi, pour nous demander comment nous pensions nous y prendre. Le Colonel n'était d'ailleurs pas favorable à l'idée de la formation d'une colonne motorisée essayant de se faire filer à travers les canards de l'armée allemande pour les dépasser. Il était persuadé que nous courrions au suicide, alors que lui-même, avec plusieurs formations à pied se sentait une chance de sortir de là. Ce fut le contraire.

Il fut décidé que nous sortirions le drapeau d'ALLEMANDES qui avait un Mathis, récupéré à VAILLY. Elle fut placée au milieu du convoi. AGOSTINI s'assit à mes côtés sur le drapeau plié. A l'amiens DUMOUC (peut-être aussi CHARVOLLIN Jean, Cordonnier-chef mais je n'en suis pas sûr) et un pipe de 50 litres d'essence pleine. Si nous étions encerclés ou déclimés. AGOSTINI et moi devions repandre l'essence sur le drapeau et y mettre le feu.

Puis ce fut à midi, le départ de la colonne motorisée sous les ordres du Lieutenant CLAYETTE.

Passons les détails.. (il y en a pas mal). Toujours est-il que le lendemain je crois tout danger d'encerclement paroissant écarté.

... ce qui étais loin d'être vrai) le drapeau reprit sa place dans la camionnette de l'Officier de détails où il resta jusqu'à LYON.

A l'arrivée au Fort Lamotte, de nuit, le drapeau fut confié à un Officier du dépôt d'infanterie n° 142.

SUBRIN et AGOSTINI ont du assister à cette remise. Pas moi.

Mission accomplie.

## CAPITULATION DE SEDAN. 2 Septembre 1870.

### LE DRAPEAU DU 99<sup>e</sup> R.I. EST SAUVE.

. Le 3 Septembre 1870 en vertu de la capitulation qui venait d'être signée le 99<sup>e</sup> R.I. laissa ses armes en faisceaux sur les remparts et partit la nuit pour la presqu'île d'IGES où il rentra sans vivres jusqu'au 6 inclus. Le drapeau ne fut pas rendu aux allemands. Le porte-drapeau en conserva les débris et le Lieutenant BARATTE ayant réussi à traverser les lignes ennemis emporta avec lui la flamme du drapeau dont il se fit une ceinture et la croix qui le décorent. Quelques jours plus tard il les remit au General LE FLÔ, Ministre de la Guerre, qui le nomma Chevalier de la Légion d'Honneur. La croix sauve par le Lieutenant BARATTE fut rattachée au drapeau le 28 Janvier 1872.

Le 7 Septembre et les jours suivants les Officiers et soldats du Régiment furent emmenés en Allemagne par débâchements.

Les Officiers furent internés à WIESBADEN, MAYENCE, COLOGNE, MAGDEBOURG, BRESLAU et DUSSELDORF. Les Sous-Officiers et soldats furent envoyés à GLOGAU et MAGDEBOURG.

Le Régiment était détruit et ne fut pas reconstitué pendant la deuxième partie de la guerre.

Extrait de l'historique 1757-1891 du 99<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie par Monsieur le Capitaine FELLER, Monsieur MALAPER étant Colonel du Régiment.

Sergeant Joseph VINCENT  
C H R 99-214

Verrières, 23 mars 90

Cher Ami,

Comme promis, je te fais part de mes souvenirs, plus très frais, concernant l'épisode "Drapeau", au cours de la retraite de juin 40.

D'abord que pendant la guerre, le Drapeau du Régiment avait sa place au bureau de l'Officier des Détails (Trésorier), l'Officier des Détails étant le Porte-Drapeau-

Composition du Bureau de l'O. D. :

Officier des détails : Lieutenant Guardiola

S/Officiers : Sgt Chef Gay Marcel, Sgts Lubrin Jean, Vincent, Sgt Chef Poulain Maurice pendant un temps, Alpins : Agostini, Morin, Dumouix, Duperron

Un soir de juin, le 12 je crois ? alors que nos lignes avaient été enfoncées, une partie du Régiment (C H R, O. D. + quelques autres) atterrit à Allemanches, dont entre autres : Capitaine Guichard, Lt Clayette, Lt Reboullet, Lt Guardiola, S/Lt Helfenstein --- l'ensemble sous les ordres du Médecin-Chef (!), commandant Stibio ! Au cours de la nuit, les véhicules présents à Allemanches (Approvionnement, Ravitaillement) sont allés chercher une grosse partie

du Régiment en difficulté du côté de Toulon la Montagne. C'est ainsi que le Colonel est arrivé à Allemanches vers 2 ou 3<sup>h</sup> du matin ? À ses les Officiers il tint conseil dans le séjour d'une ferme. Si ma mémoire est fidèle, Subrin devait y assister.

Au petit matin (je passe sur plusieurs événements qui se sont produits cette nuit) il fut décidé que :

1) Les "Papiers du Colonel et de l'E.M." seraient enfouis dans la cave de la ferme, recouverts entre autres de terre pilée. Je ne sais ce qu'il en est advenu -

2) Le drapeau serait séparé de sa hampe et caché quelque part. Cette mission fut confiée à Subrin, Agostini et moi-même. La hampe fut enfouie sous le tas de fumier au milieu de la cour de la ferme, et nous nous mêmes en quête d'une cache.

L'église parut un bon endroit, et Subrin ou Agostini en fit part au Colonel, précisant qu'on pourrait glisser le drapeau plié entre une statue et son piédestal.

Mais Agostini vint me trouver et me dit : On ne ~~s'assassine pas~~ abandonner le drapeau alors qu'on emmène le coffre-fort ! -- J'étais d'accord avec lui ! Nous en avions parlé à quelques Officiers dont le Lt Clayette qui en fit part au Colonel

3  
Celui-ci a du beaucoup réfléchir, car ce n'est que peu avant le départ de la colonne, qu'au milieu de la cour, le Colonel nous a rejoint, Agostini et moi, pour nous demander comment nous pensions nous y prendre. Le Colonel n'était d'ailleurs pas favorable à l'idée de la formation d'une colonne motorisée et ayant de se faufiler à travers les convois de l'armée allemande pour les dépasser ! Il était persuadé que nous courrions au suicide, alors que lui-même, avec plusieurs formations à pied, se sentait une chance de sortir de là !... Ce fut le contraire.

Il fut décidé que nous sortirions le drapeau d'Allemanches !

J'avais une Matthis, récupérée à Failly, Elle put place au milieu du convoi ! Agostini s'assit à mes côtés sur le drapeau plié. À l'arrière, Dumoux, (peut-être aussi Charollin, le cordonnier, mais je n'en suis plus sûr) et une pipe de 50<sup>l</sup> d'essence pleine. Si nous étions encerclés ou déçus, Agostini et moi devions répondre l'essence sur le drapeau et y mettre le feu.

Puis ce fut, à midi, le départ de la colonne motorisée sous les ordres du X<sup>5</sup> Elayette !

Passons les détails ! (il y en eu pas mal)

Toujours est-il que (le lendemain, je crois ?) tout danger d'encerclement paraissant écarté, (ce qui était loin d'être vrai) le drapeau repris sa place dans la camionnette de l'Officier des détails, où il resta jusqu'à Lyon !

À l'arrivée au Fort Lamothe, de nuit, le drapeau fut confié à un Officier du dépôt. Subrin et Agostini ont pu assister à cette remise ! Pas moi !

Mission accomplie !

Ce récit, 50 ans après, reflète l'essentiel d'un épisode qui a pu donner lieu à des versions différentes...

Il me paraît difficile de le faire confirmer par beaucoup d'autres acteurs ou témoins : Plusieurs sont décédés ! Je ne sais ce que sont devenus certains autres !

Subrin habitait 61 rue Désiré Claude à Saint-Etienne, peut-être s'y trouve-t-il toujours ?

Dumoux habitait la Croix Rousse - Jay et Helffebein font partie de l'Amicale !

J'en termine. Cher Ami, en te précisant une fois de plus, que je ne considère pas ce trajet du drapeau, d'Allemanchet à Lyon comme un fait important ! J'aurais préféré ne rien en dire, comme n'en ont, à ma connaissance, rien dit les autres acteurs ! C'est

5  
sur ton insistance, et bien pour te faire plaisir, que je le mettrai sur blanc.

Mais, de grâce, n'en fait pas une histoire ! Le 9<sup>e</sup> ou bien encore ton drapeau, n'est-ce pas ?

Ceci dit :

Aujourd'hui nous sommes 32 partants le 6 juin - 5 nous rejoindront sur place - <sup>{ rien de</sup> vacances fils ! A tout hasard, je t'informe que je peux prendre d'autres inscriptions, jusqu'au 5 Mai -

Tous espèrent tous les deux un aussi bon accueil : que possible et avec l'espoir de tous accueillir à notre journée du 29 avril,

Ma femme et moi tous assurons de nos meilleurs et sincères sentiments -

Vincent

# DESTRUCTION DU DRAPEAU DU 99<sup>e</sup> R.I.A

Lettre du curé de LA FRETTE (Isère).

La FRETTE, le 23 Octobre 1940

A Monsieur BONNEFOND  
Président de l'Amicale Lyonnaise  
des 52<sup>e</sup> et 252<sup>e</sup> R.I.

Monsieur

Votre lettre si douloureuse vient d'accueire encore le regret qui ne me quitte pas depuis le 20 juin 1940. Ce jour là à 23 heures le Colonel TROLLIET, accompagné de deux lieutenants dont un prêtre à Lyon arrivait chez moi et complètement isolé ne doutant guère sur la résistance de ses troupes alors qu'il avait reçu l'ordre de rester sur place. me confiait la garde des drapeaux des 52<sup>e</sup>, 99<sup>e</sup>, et 75<sup>e</sup> R.I. pour les BRULER, craignant de les voir tomber aux mains des allemands attendus à l'aube du Vendredi 21 juin.

Pouvais je refuser d'accomplir cette triste besogne ? Je promis du reste devant la poignant douleur de ces trois officiers que j'étais moi-même tout bouleversé. Jamais je n'oublierai leur dernier salut aux glorieux emblèmes dont ceux du 52<sup>e</sup> et 99<sup>e</sup> brûlées par la mitraille.

Ces Messieurs partis vers minuit je me trouvais seul. Alors quel douloureux cas de conscience. J'avais promis donc je devais exécuter ma promesse, tenir ma parole, d'autre part s'il me semblait possible de sauver le dépôt qui m'avait été confié je me mis même en devoir de l'enfuir mais le temps prenait. D'une minute à l'autre je pouvais entendre le bruit du combat à 100 mètres du presbytère. Que faire ? demander conseil ? impossible en pleine nuit du reste on m'avait demandé le secret et j'étais seul au cœur de l'œuvre de résistance sur place. Alors la mort dans l'âme comme ayant l'intuition que je le regretterai je lis ce qui m'avait été demandé et promis d'exécuter cela sans autre remous.

Depuis mes hésitations se sont transformées en amères regrets. Il n'y a pas eu de combat à LA FRETTE, les allemands n'arrivèrent que le Dimanche 23 juin. J'avais en tout le temps voulu pour empêcher l'ennemi de LA FRETTE les glorieux drapeaux, les cacher chez mes frères au milieu des bois, du reste il n'y avait aucun risque à les cacher <sup>now</sup> même ici mais nous ne pouvions <sup>pas</sup> savoir ce que serait l'occupation.

Voilà, cher Monsieur le recit fidèle et désoi de ce qui s'est passé. Vous ne saurez croire combien je regrette d'avoir à cette occasion été fidèle à la parole donnée. Sauver les drapeaux était si facile. En cette navrante affaire une petite consolation : j'ai pienement reconnu les restes calcinés du métal sur tout, et il va sans dire que je les tiens à votre disposition.

Croyez, cher Monsieur, que je partage votre peine et veuillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

pour cette certifici confam.

BONNE FOND

Aug. BROCHIER  
curé de LA FRETTE  
Isère.

Fanion de la 2<sup>e</sup> Compagnie du 99<sup>e</sup> R.I.A restitué à la France en Avril 1968

Le Lieutenant-Caporal E.M. DEHMEL qui commandait en 1940 la 292<sup>e</sup> Division d'Infanterie allemande a capturé le fanion de la 2<sup>e</sup> Compagnie du 99<sup>e</sup> R.I.A. au Nord de PARIS à un endroit qui n'a pu être précisé sur le corps d'un soldat français tué dans l'attaque allemande en Mai 1940. En demandant par testament que ce fanion soit rendu aux Autorités françaises le General DEHMEL a expliqué son geste comme un gage d'amitié franco-allemande et comme un témoignage de respect à l'égard du soldat qui le portait en Mai 1940.

28<sup>e</sup> DIV

14 Février

I

Le médecin commandant Stibio  
ex-médecin chef du 99<sup>e</sup> R.I.A.

à l'heureur le Colonel T R O L L I E T

Président de la Délégation spéciale  
de THONON les BAINS.

*Copie*

Mon Colonel,

Veuillez m'excuser de vous adresser avec un certain retard mes remerciements pour votre lettre du 23 janvier ainsi que mes félicitations pour votre nomination par le Maréchal Chef de l'Etat à la présidence de la délégation spéciale de THONON les BAINS qui est la juste et méritée récompense de votre belle carrière militaire.

Je ne serais pas revenu, suivant votre désir, sur cette douloureuse affaire du Drapeau du 99<sup>e</sup> R.I.A. si, entre temps, je n'avais eu connaissance par Mr BONNEFOND Président de l'Amicale Lyonnaise des 52<sup>e</sup> et 252<sup>e</sup> R.I. d'une lettre de Mr l'Abbé BROCHIER Curé de la FRETTE dont vous trouverez ci-joint copie.

Cette lettre est très émouvante. Je ne peux lire et relire sans être profondément bouleversé les passages où sont décrits les poignants états d'âme par lesquels est passé Ce Prêtre avant d'exécuter la mission qui lui avait été confiée.

Elle est troublante surtout car elle déclare de façon presque formelle que l'incinération des Drapeaux des 52° R.I. - 75° R.I. et 99° R.I.A. a été faite le 20 juin vers minuit par ce prêtre sans aucun témoin alors que le Procès-Verbal officiel mentionne que cette incinération " eût lie " le 20 juin 1940 à 22 heures (et non vers minuit " comme le déclare le prêtre) dans la cure de la FREITTE (Isère) en présence de Monsieur le Curé de la localité, du Colonel TROLLIET, du lieutenant MINOT et du lieutenant ANCELET" signataires du procès-verbal établi le 28 juillet 1940, 38 jours après l'incinération.

Ces discordances entre la lettre de Mr l'Abbé BROCHIER et le Procès-verbal ne manqueront pas certainement de vous troubler, mon Colonel , comme elles m'ont moi-même troublé, car, si le Procès-verbal doit être considéré comme la version authentique puisque officielle, Je n'ose cependant, jusqu'à plus ample informé, mettre en doute la lettre d'un prêtre qui, placé en face de ses responsabilités, en a, devant sa consicience et devant DIEU,

25 Janvier 1941

28 D.V.R.

Le Colonel TROLLIET ex-Cdt du D. I 142  
4 Avenue de la Versoie  
THONON-les-BAINS

à

Monsieur le Médecin Commandant STIBIO  
Médecin Chef du 155<sup>e</sup> R.I.A  
Fort Lamothe - LYON

Mon Cher Comrade,

Je m'excuse du retard apporté à répondre à votre si-noble lettre en date du 8 Janvier 1941; mes différentes charges en sont la cause: Présidence d'une Société de Scouts, Présidence de la section communale de la Légion française des Combattants et enfin, et c'est la plus lourde; la Présidence de la Délégation Spéciale chargée de l'administration de la Ville de Thonon-les-Bains.

Merci des bons vœux que vous avez bien voulu m'adresser ; en retour, je vous prie d'accepter les siens très cordiaux.

Je vous connais pour être une des plus belles consciences du 155<sup>e</sup> R.I.A. et à ce titre, je comprends parfaitement votre émotion à la nouvelle que le drapeau de votre magnifique unité avait été brûlé.

Le drapeau a été remis par le Lieutenant GUARDIOLA (si mes souvenirs sont exacts)

Le 20 Juin, date de l'incinération, j'ai charché en vain, par tous les moyens, à me mettre en liaison avec l'Etat-Major de la XIV<sup>e</sup> Région qui s'était replié vers ROMANS, au sud de l'Isère, rivière dont tous les ponts étaient coupés dans cette région.

Au cours de l'Après-midi ou plutôt, en fin d'après-midi le Général Commandant le groupe de Subdivisions de Grenoble m'interdit fermement de quitter LA FRETTE.

J'étais sans moyen de feu appropriés pour résister à une attaque par engins blindés.

L'ennemi pouvait être sur nous d'une heure à l'autre par les deux routes convergeant vers LA FRETTE et menant par le N.O. et l'Ouest.

A défaut d'ordres précis, je décidai de résister sur place.

Le D.I. 142 allait donc, pour la nuit, être isolé en flèche à 30 Kilomètres en avant de la ligne de résistance sur l'Isère.

Garder les drapeaux et attendre l'attaque ennemie pour les détruire; c'était une imprudence folle, car le village était insuffisamment défendu et son P.C. pouvant être pris par surprise au cours de la nuit.

J'étais décidé à résister jusqu'à la mort, mon honneur militaire m'interdisait de risquer de laisser mes drapeaux à l'ennemi.

Je réunis les officiers constituant mon Etat - Major au cours de notre conversation, toutes les situations furent envisagées.

Etant donné

- de notre certitude de voir l'ennemi sur nous d'un moment à l'autre;
- sans moyens pour résister à des engins blindés
- donc dans l'impossibilité de sauver nos drapeaux, je pris la décision de les brûler.

Aucun chef, dans une situation semblable, n'aurait agi autrement.

J'ai pris cette responsabilité en mon nom et conscience, comme d'ailleurs le Colonel Lachaud l'avait fait le 1 Juin en demandant au Lieutenant commandant la mission de brûler le drapeau s'il voyait que celui-ci pouvait être pris par l'ennemi ( votre lettre page 2).

Dites aux anciens de votre bataillon régiment qui dérivit une si belle nouvelle page, au cours de cette guerre:

- qu'il faut faire confiance à ses chefs,
- qu'ils permettront une mauvaise action et feront preuve d'indiscipline en critiquant les actes de leurs chefs.

J'ai écrit en la circonstance, comme pendant toute ma vie, ce qui était simplement mon avis et les quelques extraits de citation qui vont suivre le confirmeront.

L'héroïque Colonel Lachaud n'aurait pas tellement critiqué à la suite de son ordre au Lieutenant commandant si ce dernier avait brûlé le drapeau, je ne saurais non plus l'admettre, maintenant que chacun sait.

Mes états de services vous diront le soldat que j'ai toujours été :

S fais blessé

- Chevalier; Officier et Commandeur de la Légion d'honneur pour faits de guerre;

Il citations: 9 guerre 14-18; I Orient, I guerre 19-40 dont ci-après quelques extraits:

= Citation 5/2/15:

A fait preuve du plus grand sang-froid et du plus grand courage .....

= Ordre 1. 2/2/15

Officier d'une rare énergie .....

= Ordre 1. 2/2/15

..... a dirigé avec un véritable hérosme .....

= Ordre 1. 2. 2/2/17

Officier brave entre les plus braves

= Ordre 1. 2. 2/2/17

A conduit avec une héroïque bravoure .....

= Ordre 1. 2. 2/2/17

Officier d'une bravoure légendaire au régiment .....

= Ordre C.A. Août 18

A donné à son bataillon un magnifique exemple de courage et de sang-froid.

= Ordre C.A. 3/2/18:

Officier d'une bravoure à toute épreuve .....

C E S   V E R B A L

Le 20 Juin 1940, le Dépôt d'infanterie I42 cantonné à la FRETTE (Isère) se trouvait complètement isolé du Commandement de la I4e Région dont il dépendait, les ponts de l'Isère étant coupés et les communications téléphoniques impossibles.

D'autre part, le Colonel TROLLIET, Commandant le Dépôt, avait reçu dans l'après-midi du Général COSTES, Commandant le G.S. à GRENOBLE, l'ordre de rester sur place.

La présence de l'ennemi avec engins blindés était signalée dans les alentours sans aucune précision sur son effectif et sa position.

Le Dépôt d'Infanterie I42 risquant d'être fait prisonnier par surprise, le Colonel TROLLIET décida de brûler les Drapeaux des 52° R.I., 75° R.I. et 99° R.I.A. dont il avait la garde.

Cette incinération eut lieu le 20 Juin 1940, à 22 heures dans la Cure de LA FRETTE (Isère) en présence de Monsieur le Curé de la localité, du Colonel TROLLIET du Lieutenant MINOT et du Lieutenant ANCELET.

Les lances des trois Drapeaux (I) ont été remises par le Colonel TROLLIET au Colonel DE DINECHIN Commandant le 299° R.I.A. le 28 Juillet 1940.

En foi de quoi, les Officiers ci-dessus désignés ont signé le présent procès-verbal.

Lyon, le 28 Juillet 1940

Signé: MINOT

Signé: ANCELET

Signé: DE DINECHIN

Signé: TROLLIET

Destinataires:

Général d'Armée Cdt la I4°Région  
du Général Cdt le Département du Rhône  
Colonel Commandant le 299e R.I.A.  
Colonel Commandant le D.I.I42

(I) plus la Croix de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre et l'insigne de la I7 Cie du 99° R.I.A. qui étaient accrochés au Drapeau du 99e R.I.A.

BB. I53° R.I.A.

N° /

LYON, le 31 JANVIER 1941

Le Colonel DE DINECHIN  
Commandant le I53e R.I.A.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME